

LOURDES

Pèlerinage diocésain
du 6 au 11 avril 2026



*"Je vous salue Marie,
comblée de grâce..."*

(Lc 1,28)

Inscriptions du 15 novembre 2025 au 31 janvier 2026



sur internet

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

lourdes2026.diocese-saintetienne.fr

04 77 59 30 10 - pelelinages@diocese-saintetienne.fr

N°agrément Atout France tourisme : IM042110011



Thème 2026 :

« Je vous salue Marie, comblée de grâce... »

Chaque année, le diocèse de Saint-Étienne organise un pèlerinage à Lourdes avec plus de 800 participants. Les activités proposées sont généralement les grands moments du sanctuaire de Lourdes et des activités propres à notre diocèse. En 2026, nous retrouverons :



- des temps communs à tous : la messe d'ouverture, la messe internationale dans la basilique souterraine St Pie X, les processions eucharistiques et mariales aux flambeaux, la célébration d'envoi...
- des temps « à la carte » : la visite du sanctuaire, le circuit en ville « sur les pas de Bernadette », l'onction des malades...
- des temps de formation « en option » à choisir à l'inscription.

ORGANISATION



DIRECTION DES PELERINAGES

Maison diocésaine, 1 rue Hector Berlioz – CS 13061
42030 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2

Agrément Atout France n°IM042110011

Permanences : Mardi et jeudi de 9h30 à 12h00 et 14h30 à 17h00

Tél : 04.77.59.30.10 / Courriel : godefroy.cisek@diocese-saintetienne.fr

Site internet : <https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>

INSCRIPTIONS du 15 novembre 2025 au 31 janvier 2026

Attention : places limitées en fonction des capacités des hébergements
S'inscrire au plus tôt permet de s'assurer d'avoir une place !

Inscriptions en ligne sur :

<https://www.diocese-saintetienne.fr/evenements/lourdes-2026-pelerinage-diocesain>

PROGRAMME du PÈLERINAGE pour les adultes

Jour 1 : lundi 6 avril 2026

Matin : Départ en car du diocèse de Saint-Étienne puis trajet par autoroute pour rejoindre le sanctuaire de Lourdes. Après-midi : Poursuite du trajet pour une arrivée à Lourdes vers 18h00.

Jour 2 : mardi 7 avril 2026

Matin : Visite du sanctuaire - Célébration d'ouverture de notre pèlerinage
Après-midi : Circuit « Sur les pas de Bernadette » – Atelier de formation - Procession mariale

Jour 3 : mercredi 8 avril 2026

Matin : Messe internationale
Après-midi : Célébration du pardon - Atelier de formation

Jour 4 : jeudi 9 avril 2026

Matin : Messe avec onction des malades
Après-midi : Atelier de formation - Procession eucharistique

Jour 5 : vendredi 10 avril 2026

Matin : Messe à la grotte
Après-midi : Chemin de croix - Célébration d'envoi

Jour 6 : samedi 11 avril 2026

Matin : Départ en car de Lourdes pour rejoindre notre diocèse. Après-midi : Poursuite du trajet pour une arrivée à Saint-Étienne vers 19h00.

ACTIVITÉS OPTIONNELLES (à choisir à l'inscription)

Le diocèse propose des ateliers de formation pendant le pèlerinage, sous la forme d'un cycle de 3 séances (environ 1h30/séance) à suivre sur 3 jours. Ces ateliers sont une option et ne sont donc pas obligatoires. En revanche, l'inscription engage à suivre les 3 séances.

Atelier n° 1 : LA CONSOLATION DANS L'ESPÉRANCE

Pour tous pèlerins (accès PMR).

« Comme un enfant que sa mère console, ainsi, je vous consolerai » nous dit le Seigneur (Isaïe 66, 13). Lorsqu'on souffre, comme il est important de pouvoir être consolé ! Dans cet atelier, nous parlerons de la consolation : celle que peut-être nous attendons, celle que nous espérons, celle que nous recevons de Dieu, de nos frères. Mais aussi celle dont nous pouvons être les artisans et les témoins auprès de ceux qui traversent une épreuve.

Atelier n° 2 : « SEIGNEUR, APPRENDS-NOUS A PRIER » Luc 11.2

Pour tous pèlerins (accès PMR).

Comme les disciples, nous sommes parfois démunis ne sachant pas comment prier. La prière, en effet, est à la fois un élan naturel de notre cœur qui cherche Dieu et le lieu d'un combat où nous nous sentons souvent bien pauvre. Nous vous proposons en trois rencontres "d'apprendre" à prier à la lumière des grandes traditions spirituelles chrétiennes.

Atelier n° 3 : DÉCOUVRIR LOURDES

Pour pèlerins valides et hospitaliers.

Cet atelier est destiné plus spécialement aux pèlerins qui viennent à Lourdes pour la première fois ou y reviennent après de nombreuses années.

L'objectif est de se familiariser avec le sanctuaire et les rites du pèlerinage pour favoriser l'expérience spirituelle, en lien avec l'histoire des apparitions et la tradition de l'Eglise.

Atelier n° 4 : DES SACREMENTS POUR DEVENIR CHRÉTIEN

Pour pèlerins valides et hospitaliers.

Lourdes un lieu de ressourcement qui nous enracine dans la vie sacramentelle. Trois temps pour revisiter les sacrements de notre initiation à la vie chrétienne par le baptême, la confirmation et l'eucharistie.

Atelier n° 5 : PAR LA TECHNIQUE ET PAR NOS VOIX, CHANTER LA MESSE

Pour pèlerins valides et hospitaliers.

Répétition des chants des célébrations du pèlerinage.

Atelier n° 6 : LA MORT ET LA VIE AVEC L'ECLAIRAGE DE LA FOI CHRETIENNE

Pour pèlerins valides et hospitaliers.

Tout comprendre sur la mort, notre vocation à la vie éternelle, le jugement, le ciel, le purgatoire, l'enfer, et la résurrection. Avec le Christ, mort et ressuscité, se situer comme chrétien dans l'espérance de la terre nouvelle et des cieux nouveaux.

Le pèlerinage diocésain à Lourdes rassemble des pèlerins jeunes ou moins jeunes, bien-portants, malades, handicapés, hospitaliers... de manière adaptée à la situation de chacun.

PÈLERINS JEUNES

page 6

Avec la collaboration de la **PASTORALE DES JEUNES** :

Véronique COLLIN au 06.69.78.17.38 ou par mail : jeunes@diocese-saintetienne.fr

Inscriptions en ligne sur notre plateforme d'inscription

Ou auprès des paroisses, par l'intermédiaire de l'animateur jeunes

ou auprès des établissements scolaires, par l'intermédiaire de l'animateur jeunes

PÈLERINS VALIDES

page 8

Inscriptions en ligne

ou auprès de la Direction des Pèlerinages,

ou auprès des paroisses, par l'intermédiaire du correspondant Hospitalité.

PÈLERINS HOSPITALIERS

page 10

Avec la collaboration de l'**HOSPITALITE DE SAINT-ÉTIENNE** :

Permanence : Mardi de 9h30 à 12h00 / Tél : 04.77.59.37.66

Contact pour les nouveaux hospitaliers : Tél. 06.75.26.54.37 ou 06.75.38.67.98

Courriel : hospitalité@diocese-saintÉtienne.fr

Inscriptions en ligne

ou par l'intermédiaire du correspondant Hospitalité de votre paroisse.

PÈLERINS P.M.R (Personne à Mobilité Réduite)

page 12

Avec la collaboration de l'**HOSPITALITE DE SAINT-ÉTIENNE**.

Inscriptions auprès de votre paroisse, par l'intermédiaire du correspondant Hospitalité.

PÈLERINS PROFESSIONNELS DE SANTE

page 14

Inscriptions auprès de la Direction des Pèlerinages.



PÈLERINS JEUNES

(Collégiens et
Lycéens)



Que vous soyez seul ou en groupe, d'un établissement scolaire, d'une aumônerie ou d'un mouvement, la pastorale des jeunes du diocèse de St Étienne sera heureuse de vous accueillir pour vivre ce pèlerinage à Lourdes.

TRANSPORT

Le transport s'effectue en car :

Trajet aller : départ le lundi 6 avril à 6h30 de Saint-Étienne pour voyage de jour. Pique-nique tiré du sac. Arrivée à Bartrès vers 16h00 et marche jusqu'à Lourdes pour arriver vers 18h00.

Trajet retour : départ le vendredi 10 avril vers 23h30 de Lourdes pour voyage de nuit. Petit-déjeuner à votre charge sur aire autoroute. Arrivée à Saint-Étienne le samedi 11 avril vers 10h00.

HÉBERGEMENT

L'hébergement est réservé au Village des Jeunes, structure du sanctuaire réservée pour les jeunes. Il se fera en chambres ou dortoirs. **Le nombre de places allouées est limité.**

ACTIVITÉS PENDANT LE PÈLERINAGE

La Pastorale des Jeunes propose 2 grands parcours pendant le temps du pèlerinage. Un parcours est à **choisir à l'inscription** (un seul choix possible).

1- Parcours MISSION LOURDES, 3 choix :

- **Sur les pas de Bernadette** (Anciennement parcours Découverte, pour les nouveaux. 1er pas à Lourdes)
- **A la Source** (Anciennement parcours Approfondissement, en lien avec source de Lourdes et la Parole de Dieu, source de vie ; à retravailler et orienter vers l'étude approfondie de la Parole)
- **Chœur de Service** (Nouveau parcours : chants, animation des célébrations et 1er service aux malades : brancardage, discussion, animation ...)

2- Parcours MISSION SERVICE, 3 choix :

- **Classic** (service de la table, réservé aux lycéens)
- **Cadet** (Une expérience du service à Lourdes demandée ; Service en chambre en duo avec un hospitalier et avec une formation avec l'hospitalité à la maison diocésaine avant le départ. A bien préciser aux jeunes les attentes lors de l'inscription. Avoir une certaine autonomie auprès des malades pour combler les temps de pause)
- **Postulant** (Engagement signé avec l'hospitalité du diocèse à Lourdes et durant l'année dans le diocèse)



MODALITÉS D'INSCRIPTION & TARIFS

Inscription du 15 novembre 2025 au 31 janvier 2026

Documents à fournir à l'inscription : copie photo d'identité

Tarifs tout compris :

- Inscription jusqu'au 31 décembre 2026 : **340 euros/jeune (tarif aidé par le diocèse)**
- Inscription du 1 janvier au 31 janvier 2026 : **370 euros/jeune**

Ce prix comprend : le transport aller/retour St Étienne/Lourdes, la pension complète du dîner du jour 1 au dîner du jour 5, le logement, les frais fixes d'organisation du pèlerinage.

Attention : les places sont limitées. S'inscrire tôt permet de s'assurer d'avoir une place.



**PÈLERINS
VALIDES**



Quel que soit votre âge, vous êtes autonome. Habitué ou nouveaux pèlerins, le pèlerinage à Lourdes vous séduira par ses différentes dimensions : célébrations, rencontres, processions...

Les parents ou grands-parents désirant venir à Lourdes avec leurs enfants ou petits-enfants logent avec eux en hôtels.

Pendant le pèlerinage, il est proposé à destination des mineurs qui logent en hôtel :

- un atelier spécifique pour les enfants 5-10 ans pendant les ateliers de formation des adultes (voir page 3 du livret)
- La possibilité pour les jeunes d'âge collège ou lycée de rejoindre, à la journée, les jeunes pèlerins inscrits, en groupe, avec la Pastorale des Jeunes.

TRANSPORT

Les trajets Saint-Étienne/Lourdes/Saint-Étienne s'effectuent, de jour, en cars.

Trajet aller : départ le 6 avril vers 7h00 de notre diocèse - déjeuner : pique-nique tiré du sac - arrivée à Lourdes vers 18h00.

Trajet retour : départ le 11 avril vers 8h00 de Lourdes - déjeuner : panier repas fourni par les hôtels - arrivée sur notre diocèse vers 19h00.

HÉBERGEMENT

Le diocèse sélectionne des hôtels pour leur bonne situation et leur qualité de service. Vous pouvez choisir l'hôtel que vous désirez parmi notre gamme. Nous recommandons aux familles de choisir l'hôtel Lys de Marie qui possède des chambres multiples (3 ou 4 lits).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription du 15 novembre 2025 au 31 janvier 2026

Documents à fournir à l'inscription : copie pièce identité + autorisation parentale si mineur non accompagné d'un responsable légal (à télécharger sur notre plateforme).

TARIFS

- **Frais fixes à l'inscription : 65 euros/personne**

Réductions accordées aux familles :

Enfant – 5 ans : gratuité ; Enfant 5-10 ans : tarif réduit 25€/enfant

Jeune 11-17 ans : tarif réduit 45€/jeune

- **Frais transport : 150 euros/personne (voyage aller-retour en car)**

Réductions accordées aux enfants sur le transport :

Enfant – 5 ans : gratuité ; Enfant 5-10 ans : tarif réduit 110 €/enfant

Jeunes 11-17 ans : tarif réduit 130 €/jeune

- **Frais hébergement** : selon votre choix dans les gammes ci-dessous.

Prix par personne pour la durée du séjour (du dîner jour 1 au déjeuner jour 6)

Gamme	Nom des hôtels sélectionnés	Tarifs Pension complète	Supplément chambre individuelle
Economique	Estival Arriel (1) Lys de Marie	265	145
Standard	Angleterre (2) Galilée Windsor (1) Paris (2) Angélic (1) Hollande (1)	300	165
Supérieur	Miramont (1) (3) (4) National (1) (3) Christ Roi	315	185

1) Repas buffet.

2) 200 m du sanctuaire, réservé aux personnes avec des difficultés de marche

3) sans ménages quotidiens

4) 700 m du sanctuaire, le long du gave.

Réductions accordées aux enfants sur les hébergements :

Enfant – 5 ans : réduction – 200 euros sur la pension complète

Enfant 5-10 ans : réduction – 80 euros sur la pension complète

La Direction des Pèlerinages ne pourra être tenue responsable au cas où une demande précise (hôtel, chambre individuelle) ne pourrait être accordée. Vos demandes sont mises en adéquation avec les disponibilités hôtelières. **Les chambres à 2 lits ne pouvant être complétées à la date limite d'inscription, seront automatiquement requalifiées en chambres individuelles par les hôteliers avec supplément à régler.**



PÈLERINS HOSPITALIERS

Chaque année, environ 200 « hospitaliers » et « hospitalières » (membres de l'Hospitalité de Saint-Étienne) participent au pèlerinage diocésain à Lourdes. Leur mission est d'aider bénévolement les personnes malades et/ou handicapés sur les paroisses de notre diocèse (pendant l'année) et à Lourdes pendant le pèlerinage organisé par le diocèse (une semaine/an).

Vous souhaitez devenir hospitalier/hospitalière ? Quelles que soient votre expérience ou vos compétences, votre présence attentive et bienveillante est indispensable pour permettre aux personnes dépendantes de bien vivre leur pèlerinage. Les nouveaux membres (à partir de 17 ans) sont accueillis en groupe la première année, sous la responsabilité d'un référent.

TRANSPORT

Le diocèse propose des trajets en cars, de jour, entre Saint-Étienne et Lourdes. Pendant le transport, vous pouvez choisir d'être :

- en service auprès des personnes malades (car PMR – départ Saint-Étienne)
- sans service durant le trajet (car tourisme – départ Saint-Étienne, Montrond les Bains, Feurs)
- en cars d'avant-garde (car tourisme – départ St Étienne, Montrond les Bains)

Trajet aller : départ le 6 avril entre 5h et 7h de notre diocèse - déjeuner : pique-nique tiré du sac sauf hospitaliers en cars PMR (panier repas fourni) - arrivée à Lourdes entre 16h et 18h.

Trajet retour : départ le 11 avril vers 8h00 de Lourdes - déjeuner : panier repas fourni par les hôtels - arrivée sur notre diocèse vers 19h00.

HÉBERGEMENT

Le diocèse sélectionne des hôtels pour leur bonne situation et leur qualité de service. Vous pouvez choisir l'hôtel que vous désirez parmi notre gamme. Cependant pour des raisons d'organisation, le bureau de l'Hospitalité vous recommande les hôtels de la gamme « économique » qui rassemblera les hospitaliers. L'affectation dans les hôtels se fera en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions et des places restantes.

SERVICES À LOURDES



Pendant le pèlerinage, les membres de l'Hospitalité de Saint-Étienne assurent leur mission auprès des pèlerins PMR, de jour comme de nuit.

Les hospitaliers organisent différents services afin de faciliter la démarche de pèlerinage des pèlerins dépendants : aide aux déplacements, aux repas, et divers gestes quotidiens (toilettes, change...) au

sein des Accueils, lieu d'hébergement des pèlerins PMR.

Lors de votre inscription au pèlerinage, vous êtes invités à dire vos préférences. Cependant, votre affectation à un service est décidée selon les besoins nécessaires à une bonne organisation pour l'ensemble des personnes dépendantes.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription du 15 novembre 2025 au 31 janvier 2026

Afin de faciliter l'organisation des inscriptions des pèlerins malades, nous devons connaître dès le 15 décembre 2025, le nombre d'hospitaliers participant au pèlerinage.

Documents à fournir à l'inscription : copie pièce identité + trombinoscope Hospitalité + certificat médical.

TARIFS

- **Frais fixes** à l'inscription – **tarif réduit (aidé par le diocèse) : 50 euros/personne**
- **Frais transport** - **tarif réduit (aidé par le diocèse) : 130€ euros/personne** (voyage aller-retour en car)
Une aide de l'Hospitalité de **35 euros** est apportée aux hospitaliers pour le transport.
A noter : pour les hospitaliers de 17-25 ans, l'aide sur le transport sera de **125 euros**.
- **Frais hébergement** : selon votre choix dans les hôtels sélectionnés par le diocèse (voir page 9).

Ceux qui le souhaitent peuvent loger dans les structures hospitalières (Ave Maria, Hospitalet et Abri St Michel – seulement les hommes) et prendre les repas au self St Michel : réservation auprès de l'Hospitalité de Saint-Etienne (places limitées).



PÈLERINS PMR^(*)



(*) Personnes à Mobilité Réduite (dépendantes, âgées, malades, handicapées...):

Le pèlerinage à Lourdes organisé par le diocèse de Saint-Étienne est accessible à tous, quel que soit son âge, et son état de santé, sous réserve d'un avis médical positif. Les transports et lieux réservés sont accessibles aux personnes dépendantes, malades et/ou handicapées, afin de faciliter la démarche de foi qu'elles viennent accomplir à Lourdes. Leur accueil est possible grâce à la collaboration bénévole des membres de l'Hospitalité de Saint-Étienne et de professionnels de santé.

TRANSPORT

Le transport s'effectue de jour en cars PMR (pour Personnes Mobilité Réduite), modulables selon les besoins (places assises, brancard ou avec votre fauteuil roulant) afin d'assurer un maximum de confort pendant les trajets Saint-Étienne/Lourdes/Saint-Étienne.

Trajet aller : départ le 6 avril vers 8h00 de notre diocèse (St Étienne). Plateau repas en cours de trajet. Arrivée à Lourdes vers 18h00

Trajet retour : départ le 11 avril vers 8h00 de Lourdes pour voyage de jour. Plateau repas en cours de trajet. Arrivée sur notre diocèse vers 19h00 (St Étienne).

HÉBERGEMENT / REPAS

L'hébergement est réservé auprès de l'Accueil Notre-Dame, structure agréée pour l'hébergement des pèlerins malades à Lourdes, situé dans l'enceinte du sanctuaire. Cette structure médicalisée permet l'utilisation de matériel adapté en fonction des demandes formulées sur votre dossier d'inscription (chaise-douche, lève-malades, oxygène, etc...). Les chambres sont multiples. **Le nombre de places allouées est limité.**

Les repas sont pris dans les salles à manger de l'Accueil Notre-Dame. Ils tiennent compte des régimes alimentaires. Une aide pour manger est possible en cas de besoin.

ACCOMPAGNEMENT PENDANT LE PÈLERINAGE

Les pèlerins P.M.R. bénéficient de l'accompagnement quotidien de personnes bénévoles, membres de l'Hospitalité de Saint-Étienne.

Des professionnels de santé bénévoles apportent un encadrement médical 24/24h pour assurer la continuité des soins pendant votre déplacement à Lourdes. Un dossier médical doit être fourni, dès l'inscription, à notre médecin référent Lourdes, afin d'apporter les meilleures attentions à votre situation.

S'il le souhaite, un pèlerin malade ou handicapé peut être « accompagné » par une personne de son choix. **Cet accompagnant** doit être une personne (de la famille, de l'entourage) **en bonne santé** (même s'il suit un traitement de manière autonome) qui **s'engage à aider** la personne malade ou handicapée pendant toute la durée du pèlerinage (voyage en car PMR, logement ensemble à l'Accueil Notre-Dame, accompagnement aux différentes cérémonies).

Si votre conjoint souhaite participer au pèlerinage avec vous mais qu'il n'a pas la force physique pour être votre accompagnant, il devra s'inscrire lui-aussi comme pèlerin PMR.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription du 15 novembre 2025 au 31 janvier 2026

Documents à fournir à l'inscription : Copie de votre pièce d'identité + le règlement complet + Fiche « Mesures d'accompagnement » de l'Hospitalité complétée (fournie avec la fiche d'inscription)

+ Dossier médical sous pli confidentiel (fourni avec la fiche d'inscription).

L'acceptation de votre inscription est soumise à l'examen de votre dossier par notre Commission médicale en fonction des données médicales et de la mise en œuvre possible d'un accueil personnalisé pendant le pèlerinage à Lourdes (personnel encadrant, matériel médical particulier, et places disponibles).

Les **mineurs ou adultes protégés** doivent fournir le nom et l'adresse de la personne ou de l'organisme qui effectue le règlement.

TARIFS

Tarif tout compris : **685 euros**/personne

Ce prix comprend : le transport aller/retour St Étienne/Lourdes en car PMR, la pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 6, le logement en chambre multiple, les frais fixes d'organisation du pèlerinage, les assurances.

Une aide de l'Hospitalité est apportée aux pèlerins PMR : de **90 euros** pour le transport.

Des réductions existent pour les enfants et jeunes pèlerins PMR (idem pèlerins valides).

PÈLERINS PROFESSIONNELS DE SANTE



Chaque année, une équipe médicale bénévole est constituée pour encadrer une centaine de pèlerins malades et/ou handicapés lors du pèlerinage à Lourdes. Cette équipe est composée d'une dizaine de membres : médecins, infirmiers(ères), kinésithérapeute, pharmacien(ne) en activité ou retraités qui acceptent de participer bénévolement au pèlerinage, ponctuellement ou plus régulièrement, selon leur possibilité.

TRANSPORT

Les trajets Saint-Etienne/Lourdes/Saint-Etienne s'effectuent, de jour, en cars PMR, en service auprès des personnes malades.

HÉBERGEMENT

Le diocèse sélectionne des hôtels pour leur bonne situation et leur qualité de service. Vous pouvez choisir l'hôtel que vous désirez parmi notre sélection. Cependant, pour des raisons d'organisation, la Commission Médicale vous recommande l'hôtel National.

SERVICES À LOURDES

Pendant le pèlerinage, l'équipe médicale assure un encadrement médical auprès des personnes dépendantes, de jour comme de nuit (24/24h). Leur présence permet à des personnes gênées par leur maladie, avec des soins quotidiens (prise de traitements, pansements, injections...) de vivre leur déplacement à Lourdes, en toute sécurité.

Les membres de l'équipe médicale sont des pèlerins à part entière et participent, s'ils le peuvent, aux activités journalières du pèlerinage.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription du 15 novembre 2025 au 31 janvier 2026

Documents à fournir à l'inscription : Copies pièce d'identité, diplôme, inscription annuelle à l'ordre.



Le programme indiqué peut subir des modifications en fonction des impératifs locaux.

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients.

Les conditions générales de participation sont à télécharger sur notre site :

<https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>

CONDITIONS D'ANNULATION par le participant

L'**assurance Annulation** est incluse dans le prix du pèlerinage. Elle prend en charge les frais occasionnés lors de l'annulation du pèlerinage (transport, hébergement) pour toute raison médicale (covid, ou toute autre maladie) ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...) dès l'inscription et jusqu'au jour du départ.

En **cas d'annulation**, avertir rapidement la Direction des Pèlerinages par téléphone, par mail ou par courrier. Une **déclaration écrite** doit ensuite être faite par le participant qui annule, **sous 5 jours** (cachet de la Poste faisant foi), accompagnée des **pièces justificatives** (attestation médicale ou toute autre pièce justifiant l'annulation que ce soit pour maladie, accident, ou cas de force majeure). Le remboursement du montant du pèlerinage sera effectué **après réception du justificatif d'annulation**, **déduction faite des frais de dossier de 55€/personne**.

NB : Pour les personnes ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation, les frais retenus sont : Plus de 31 jours avant le départ, minimum 55 € (frais dossier).

Entre 30 et 20 jours avant le départ, 30% du montant total du voyage.

Entre 19 et 7 jours avant le départ, 60 % du montant total du voyage.

Entre 6 et 2 jours avant le départ, 80 % du montant total du voyage.

Moins de 2 jours avant le départ, 100 % du montant total du voyage.

Tout pèlerinage interrompu ou abrégé ou toute activité non consommée du fait du participant pour quelque raison que ce soit ne donnera lieu à aucune indemnisation ou remboursement.

